

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 24105**

Intitulé

MASTER : MASTER Master intégré franco-allemand en droit de l'entreprise

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de Cergy-Pontoise	Monsieur le Recteur de l'académie de Versailles, Chancelier des universités, Monsieur de président de l'Université de Cergy-Pontoise

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

132 Arts plastiques, 128 Droit, sciences politiques

Formacode(s) :

13234 droit social, 13205 droit sécurité sociale, 13222 droit travail

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Audit juridique ; Juristes spécialisés en droit social capables de répondre aux besoins des opérateurs économiques, professionnels et institutionnels dans ce domaine et de s'adapter aux évolutions de la législation du travail et de la protection sociale.

Expertise dans l'ensemble des matières incluses dans le domaine du Droit social : Rupture du contrat de travail (licenciements économique et personnel, démission, rupture amiable), Dialogue social (négociation collective, représentation du personnel), Emploi (classifications, rémunération), Contentieux social (judiciaire et administratif), Protection sociale (régime général, régimes complémentaires, prévoyance), Formation professionnelle (DIF, mobilité), Temps de travail (durée et aménagement), Conditions de travail (hygiène, sécurité)

Maîtrise des principales prestations juridiques en droit social : élaboration de dossiers contentieux, rédaction des contrats de travail, identification et application du droit conventionnel (entreprise et branche), procédure (disciplinaire, contentieuse), relations avec les représentants du personnel (comités d'entreprise, délégués du personnel), négociation d'entreprise (salaires, temps de travail), conception écrite et restitution orale de rapports d'études (actualisation juridique, évaluation des données sociales de l'entreprise)

Analyse des enjeux sociaux et capacité de proposition (résolution amiable des différents collectifs, transaction)

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les champs professionnels d'activité, secteurs et « organismes employeurs » principalement intéressés sont :

- Champs : Droit du travail, Droit de la protection sociale, Ressources humaines
- Secteurs : Privé (industrie, commerce, services), Public (fonction publique, enseignement supérieur, personnels non statutaires des EPIC, SPIC), activités libérales (avocats-conseils, audit)
- Organismes employeurs : Opérateurs publics, entreprises privées, associations, organisations professionnelles (employeurs et salariés), cabinets d'avocats

Les types d'activités essentiellement accessibles par les détenteurs du Master « droit social » sont ceux:

- d'avocats spécialistes en droit du travail,
- de juristes d'entreprise, - de responsables et chargés des ressources humaines,
- de membres de l'administration du travail (catégorie A ; préparation au programme du concours),
- de magistrats (catégorie A ; préparation au concours pour les matières orales de droit social)
- de chargés des affaires juridiques au sein d'organisations syndicales d'employeurs ou de salariés,
- de responsables chargés de la formation professionnelle- de membres des départements « protection sociale et prévoyance » au sein d'entreprises du secteur privé
- de chargé d'études spécialisé en droit social
- d'enseignant-chercheur

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2108 : Enseignement supérieur

K1903 : Défense et conseil juridique

K1904 : Magistrature

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

SEMESTRE 1

UE1 : Unité fondamentale composée de 2 EC dont 1 obligatoire et 1 optionnelle :

EC1 Droit du travail ou Droit des sociétés (à choisir)

EC2 Droit de la concurrence et de la distribution

UE2 : Unité fondamentale composée de 2 EC optionnelles :

EC1 Droit du travail approfondi ou Droit des contrats spéciaux

EC2 Droit pénal du travail ou Droit fiscal des affaires

UE3 : Unité de droit allemand : 1 EC obligatoire et 2 optionnels :

EC1 Wettbewerbsrecht (concurrence)

EC 2 Arbeitsrecht ou Gesellschaftrecht (Droit du Travail ou Droit des Sociétés)

EC 3 Steuerrecht ou Rechtsvergleich zwischen deutschem und französischem Arbeitsrecht (Droit fiscal ou Droit comparé franco-allemand du travail)

Liste complémentaire : Voies d'exécution, Droit des assurances, Droit de la propriété intellectuelle, Histoire du droit pénal, Droit public de l'économie, Philosophie du droit, Droit fiscal des affaires, Droit pénal européen, Droit de la concurrence et de la distribution, Droit des régimes matrimoniaux.

Enseignement de langue proposés : Anglais, Allemand, Espagnol.

UE4 (Unité libre) : Enseignements ou activités complémentaires avec points bonus à choisir dans les listes suivantes :

Liste 1 :

- 2nd enseignement de langue.
- Un enseignement délivré en dehors de l'UFR Droit
- Un enseignement délivré à l'UFR Droit
- Suivi des Conférences de culture générale de l'UFR droit.

Liste 2 :

Autres activités suivies à l'Université de Cergy-Pontoise :

associative sportive culturelle (Ces activités doivent faire l'objet d'une évaluation

SEMESTRE 2

UE1 : Unité fondamentale composée de 2 EC dont 1 obligatoire et 1 optionnelle

EC1 Droit de la Sécurité Sociale

EC2 Droit du travail ou droit des sociétés

UE2 : Unité fondamentale composée de 2 EC optionnelles :

EC1 Droit des entreprises en difficulté ou Droit social européen et international

EC2 Droit bancaire ou Histoire du droit du travail

UE3 : Unité de droit allemand composée d'1 UE obligatoire et de 1 UE facultative :

EC1 Sozialrecht (droit social)

EC 2 : Arbeitsrecht ou Gesellschaftsrecht (droit du travail ou droit des sociétés) :

EC 3 Insolvenzrecht ou Geschichte des deutschen Arbeitsrecht (Droit des entreprises en difficulté ou Histoire du droit allemand du travail)

UE4: Stages obligatoires :

Stage obligatoire de 6 semaines en France

Stage obligatoire de 6 semaines en Allemagne

UE 5 : Unité libre

- 2nd enseignement de langue.
- Un enseignement délivré en dehors de l'UFR Droit
- Un enseignement délivré à l'UFR Droit
- Suivi des Conférences de culture générale de l'UFR droit.
- Autres activités suivies à l'Université de Cergy-Pontoise :
 associative sportive culturelle (Ces activités doivent faire l'objet d'une évaluation)

SEMESTRE 3 (scolarité à la Heinrich Heine Universität Düsseldorf) :

UE1 : Unité fondamentale composée de 4 EC obligatoires :

EC1 Individualarbeitsrecht (droit des relations individuelles du travail)

EC2 Kollektives Arbeitsrecht (droit des relations collectives du travail)

EC3 Konzernrecht (droit des sociétés)

EC4 Umwandlungsrecht (Droit des restructurations)

UE2 : Unité composée de 3 EC obligatoires :

EC1 Droit des concentrations

EC2 Droit des restructurations

EC3 Droit des relations collectives du travail et droit des relations individuelles du travail

UE3 : Unité composée de l'évaluation du rapport des deux stages de fin de M1, rédigés en Français (stage en France) et en Allemand (stage en Allemagne)

SEMESTRE 4 :

UE1 : Unité composée de 3 EC obligatoires :

EC1 Europäisches Gesellschaftsrecht - Auswirkungen auf die nationalen Rechtsordnungen (Droit européen des sociétés. Effets sur les ordres juridiques nationaux)

EC2 Internationales Arbeitsrecht - Auswirkungen auf die nationalen Rechtsordnungen (Droit européen du travail. Effets sur les ordres juridiques nationaux)

UE2 : Unité composée de 2 EC obligatoires :

EC1 Arbeitsrecht (droit du travail)

EC2 Wirtschaftsrecht (droit des affaires)

UE3 : Unité de professionnalisation : Rédaction de mémoire en Français et en Allemand, soutenance et évaluation.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements - Art 17 de la loi 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement Supérieur
En contrat d'apprentissage	X	NON
Après un parcours de formation continue	X	IDEM
En contrat de professionnalisation	X	NON
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES (Validation des Etudes Supérieures) - Décret 2002-529 du 16 avril 2002 relatif à la validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger ou VAPP (Validation des Acquis Personnels et Professionnels) - Décret n°85-906 du 23 août 1985 fixant les conditions de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur.
Par expérience dispositif VAE prévu en 2004	X	Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels - Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (JORF n°98 du 26 avril 2002 page 7513)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**

Certifications reconnues en équivalence :
SANS OBJET
Autres certifications :
SANS OBJET
Texte réglementaire :
SANS OBJET

Certifications reconnues en équivalence au niveau européen ou international : Formation accréditée par l'Université franco allemande

Base légale**Référence du décret général :**

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

JORF n°98 du 26 avril 2002 page 7513

L'habilitation a été délivrée en 2006 dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme dite « LMD », 1ère vague

Le 3 juillet 2015 un arrêté a été délivré à l'Université de Cergy-Pontoise par la direction nationale de l'enseignement supérieur (DGESIP, B1-2) l'accréditant à délivrer des diplômes nationaux. Cette accréditation porte le numéro 015- 0080

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

NOR: MENS0200982A - JORF n°99 du 27 avril 2002 page 7631, texte n° 56

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur.

Références autres :

sans objet

Pour plus d'informations**Statistiques :**

Le master accueille chaque année une dizaine d'étudiants français et allemands, issus de la licence intégrée Cergy-Düsseldorf, ou d'autres cursus de licence franco allemands.

Autres sources d'information :

<http://www.droitucp.fr/>

Droit UCP**Lieu(x) de certification :**

Université de Cergy-Pontoise : Île-de-France - Val-d'Oise (95) [Cergy-Pontoise]

33 Boulevard du Port, 95011 Cergy-Pontoise.

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Cergy-Pontoise

Historique de la certification :

- **Le Master intégré franco-allemand ouvert en 2008 s'inscrit dans la continuité de la licence intégrée fondée en 2005. Le cursus représente un ensemble cohérent de la première année au M2. La sélection pour l'entrée en Master s'opère au niveau du M1, elle est fondée sur des critères objectifs à savoir l'obtention d'une licence et surtout un parcours en droit allemand attesté par l'obtention de l'examen intermédiaire (Zwischenprüfung).**

- Le parcours de Master comprend une double orientation, les étudiants étant invités à choisir une majeure en droit des sociétés ou en droit du travail. L'originalité du Master réside dans sa forte intégration professionnelle. Outre que les étudiants issus de la Licence intégrée ont accomplis trois stages obligatoires dans le pays partenaire (1 mois en 1e année, 1 mois en 2e année et 2 mois en L3), ils sont tenus entre le M1 et le M2 d'accomplir deux stages professionnels de 6 semaines, l'un en France et l'autre en Allemagne, et de rédiger pour chacun un mémoire dans la langue du stage. Enfin la seconde année de Master comprend la rédaction d'un mémoire, sur un sujet de droit, et ce mémoire fait l'objet d'une soutenance.